



Ce qui nous est imposé n'est pas la continuité de ce que nous vivons depuis plus de dix ans.

Après des années de suppressions d'emplois, de restructurations et de tension sur le pouvoir d'achat, le gouvernement veut désormais imposer un dynamitage en règle de la Fonction publique et de la DGFIP : toutes les missions, tous les services, tous les agents sont concernés.

../..

La réduction inédite du réseau et les dispositifs « Fonction publique » se traduiront par une mobilité géographique et fonctionnelle forcée. Si ce n'était pas le cas, pourquoi alors avoir abondé les dispositifs d'accompagnement à la mobilité ?

Cette mobilité contrainte sera notamment permise par l'affectation au département avec la possibilité pour les directeurs de déplacer ou de bloquer les agents dans « l'intérêt du service »...

La rémunération « au mérite » ne peut que conduire à une concurrence malsaine entre les agents

sur fond de dégradation accrue de l'ambiance dans les services, des conditions de travail et de la qualité du service rendu.

Les promotions internes sont réduites au minimum : les qualifications des agents sont ignorées.

En outre, aucune revalorisation de la valeur du point d'indice et du régime indemnitaire n'est envisagée : avec l'évolution du coût de la vie, les agents continueront de voir leur pouvoir d'achat baisser.

../..

Deux maîtres mots : externalisation et concentration sur fond de service public virtuel. Pour imposer leurs vues, les pouvoirs publics nous trompent : ils « vendent » une présence de la DGFIP virtuelle, itinérante et ponctuelle qui ne durera que le temps de rassurer les élus locaux et ne résistera pas aux suppressions massives d'emplois !

Toutes les missions et tous les services sont percutés, tous les agents sont concernés.

En premier lieu, le Secteur Public Local, les SIP, SPF, cadastre, mais aussi la sphère du Contrôle fiscal, les missions de conseil, le contentieux...

L'intersyndicale des finances publiques Solidaires, CGT, FO, CFDT et CFTC appelle les personnels à être massivement en grève LE 9 MAI, date de la journée de mobilisation Fonction publique, à se réunir collectivement pour décider des modalités d'action à mettre en oeuvre dans les prochains jours et après le 9 mai.

fichiers:



[Télécharger tract_intersyndical9_maiv2.pdf](#) (219.51 Ko)



[Télécharger flyersusagers2019.pdf](#) (138.12 Ko)

Public: [Luttes 2019](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank